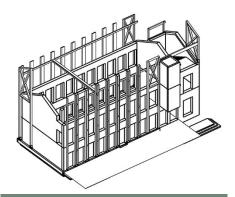
FICHE OBJECTIFS

SURÉLEVER LE BÂTIMENT

Les surélévations sont délicates car elles amènent un poids supplémentaire, en sollicitant les fondations et la structure du bâti existant. De plus, on dispose rarement de documents techniques sur les ouvrages anciens. C'est pourquoi les solutions constructives légères sont celles qui sont choisies pour ce type d'ouvrage.

LES ATOUTS DU BOIS





L'EXEMPLE

Le lycée privé professionnel J.B. D'Allard est situé au sud du centre-ville de Montbrison dans une zone plutôt résidentielle. Ayant un nombre d'élèves croissant, l'établissement souhaitait créer de nouvelles salles de classe et regrouper les formations par bâtiment. Le site, déjà fortement construit, n'offrait pas la possibilité de construire un nouveau bâtiment. C'est pourquoi le projet a consisté en une densification du bâti existant via une extension et une surélévation. La surface utile de 406 m² a ainsi été portée à 882 m². Les charges du niveau supplémentaire sont redescendues dans les façades, l'isolation par l'extérieur devenant ainsi un système porteur de la surélévation.

Toutefois, cette technique n'est généralement pas nécessaire, le bâtiment existant pouvant accepter la surcharge d'un ouvrage léger. C'est le cas du rajout d'un niveau d'addictologie au bâtiment médical du bois de l'ours, la surélévation de l'hôtel IBIS à Némour, ou le rajout d'un niveau au Centre de formation de La Bassée.

TÉMOIGNAGES

OLIVER SIMON, DIRECTEUR DU LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ J.B. D'ALLARD, MAÎTRE D'OUVRAGE

Nous sommes très satisfaits des travaux, nous allons même reproduire l'expérience avec la construction d'un internat sur un terrain proche du lycée, toujours avec le cabinet Archipente et le matériau bois. Niveau énergétique, nous nous retrouvons avec une diminution des consommations globales de la chaudière au gaz (inchangée) de 3 à 4%, malgré une augmentation significative de la surface avec l'ajout d'un nouvel étage.

DOMINIOUE MOLARD. ARCHITECTE DENSAIS, MAÎTRE D'ŒUVRE



La filière bois est vraiment le moteur de cette technique de surélévation, incontournable pour descendre des charges de plancher et toiture jusqu'à de nouvelles fondations tout en assurant une isolation très performante (épaisseurs compatibles avec le standard passif). On peut même envisager, dans certains cas, de faire passer des réseaux de ventilation double flux dans ce « mur manteau porteur ».















